



Guide du consommateur canadien

Déchets électroniques

Les produits électroniques évoluent à un rythme effréné — aussitôt que vous achetez un nouveau gadget, un meilleur, plus rapide et plus stylisé est mis au point. Certains consommateurs considèrent qu'il est moins coûteux de se débarrasser de leurs vieux appareils électroniques et d'en acheter de nouveaux que de les faire réparer. Alors, comment vous débarrassez-vous de vos vieux appareils électroniques? Nous avons maintenant pris l'habitude de recycler les boîtes de conserve, les plastiques, le papier et les résidus domestiques — mais qu'en est-il des déchets électroniques ou des e-déchets?

Les déchets électroniques sont des déchets qui contiennent du matériel électrique non désiré et des piles usagées. Les e-déchets ne devraient pas être considérés comme des ordures parce que leurs composantes peuvent être nuisibles à l'environnement. Le matériel électronique contient des matières toxiques comme le mercure, le plomb, le cadmium et l'arsenic. Lorsqu'elles sont brûlées, elles se transforment en d'autres toxines encore plus dangereuses, comme les dioxines et les hydrocarbures, qui peuvent causer le cancer et des anomalies congénitales. Nous voulons également éviter que les e-déchets se retrouvent dans nos sites d'enfouissement déjà trop volumineux.

Il est intéressant de noter que les pièces qui composent vos appareils électroniques — l'acier, le verre, le cuivre, l'aluminium, les plastiques et les métaux précieux — peuvent être récupérées pour fabriquer de nouveaux produits. Vous pourriez songer à donner ou à vendre vos appareils électroniques s'ils fonctionnent encore. Certaines personnes pourraient être intéressées à les acheter pour les pièces.

Voici une liste des objets qui peuvent être considérés comme des déchets électroniques :

- Amplificateurs
- Caméras
- Copieurs
- Diffuseurs de médias portables (par ex. mp3)
- Haut-parleurs
- Imprimantes
- Lecteurs et enregistreurs audio et vidéo (par ex. lecteurs DVD et VCR)
- Micro-ondes
- Moniteurs
- Ordinateurs et équipement connexe (par ex. clavier, souris)
- Petits électroménagers
- Radios
- Récepteurs
- Scanneurs
- Syntoniseurs
- Tables tournantes
- Téléavertisseurs et PDA
- Télécopieurs
- Téléviseurs
- Téléphones cellulaires
- Téléphones et répondeurs
- Vidéoprojecteurs

Ce qu'il faut faire avant de vous débarrasser de vos e-déchets

Protégez vos renseignements personnels : Débarrassez vos ordinateurs et vos téléphones cellulaires de tous vos renseignements personnels avant de les recycler, de les vendre ou de les donner. Voici certaines choses à effacer de votre ordinateur ou de votre téléphone cellulaire :

- Liste de contacts (qui pourrait contenir des adresses et des numéros de téléphone)
- Courriels de vos contacts
- Messages
- Tous les documents
- Tous les fichiers dans le bac de recyclage ou la corbeille du système d'exploitation
- Fichiers Internet
- Tous les logiciels non-transférables (la plupart des logiciels sont transférables si vous avez les disques originaux et la clé du produit, cartes SIM)

Il ne suffit pas d'appuyer sur la touche « effacer » et de vider votre fichier d'éléments effacés. Consultez le site Web du fabricant ou le manuel de l'utilisateur pour savoir comment supprimer de façon permanente vos renseignements personnels. À titre d'exemple, si vous vous débarrassez d'un téléphone cellulaire, copiez toute l'information qui s'y trouve et dont vous pourriez avoir besoin et remettez ensuite sa mémoire à zéro.

Soyez prudent en déplaçant des moniteurs ou des téléviseurs lourds :

En particulier, les tubes cathodiques qui se trouvent dans les plus vieux téléviseurs et moniteurs peuvent éclater sous la pression. Il est recommandé

d'enfiler des gants de travail robustes lorsque vient le temps de porter ou de déplacer des appareils électroniques lourds.

Vous vous débarrassez de votre téléphone cellulaire

Lorsque vous en avez fini avec votre vieux téléphone cellulaire ou votre pile, ne les jetez pas à la poubelle. Votre communauté régionale offre peut-être un programme de recyclage pour vous aider à vous en débarrasser de façon durable et responsable.

Renseignez-vous auprès de votre municipalité ou visitez www.recyclemoncell.ca, un programme national géré par l'Association canadienne des télécommunications sans fil. Il permet de trouver un point de collecte près de chez vous qui acceptera votre appareil — téléphone cellulaire, téléphone intelligent, appareil sans fil, pile et téléavertisseur — peu importe sa marque ou son état.

Si vous n'avez pas accès à un point de collecte, Recycle Mon Cell acceptera votre appareil par la poste, sans frais.

Comment éviter que vos e-déchets se retrouvent dans les sites d'enfouissement

Tout comme la collecte des ordures ménagères, différentes provinces et différents territoires disposent de différents programmes de collecte de déchets électroniques et de différentes procédures pour se débarrasser de l'équipement. Vous pouvez apporter vos vieux appareils électroniques à divers sites municipaux, sans but lucratif, chez des détaillants et autres dépôts ou à l'occasion d'activités spéciales de collecte. Leurs composantes seront réutilisées ou recyclées de façon écologiquement responsable.

Pour savoir s'il existe des programmes de collecte de déchets électroniques certifiés près de chez vous et pour obtenir plus d'information au sujet de ces programmes, notamment une liste détaillée d'équipements électroniques qui peuvent ou non être envoyés aux centres de recyclage, communiquez avec votre municipalité, le bureau d'information aux consommateurs de votre province ou territoire ou avec les organisations énumérées sous l'onglet « Contacts pour ce sujet » au haut de cette page.

Les programmes de collecte de déchets électroniques fonctionnent habituellement de la façon suivante :

- Toutes les entreprises qui vendent certains types d'appareils électroniques (à leur magasin ou en ligne) doivent être certifiées par la province ou le territoire.
- L'entreprise certifiée qui vend l'équipement paie des frais environnementaux pour chaque pièce d'équipement vendue.
- Les entreprises facturent ensuite habituellement ces frais à leurs clients en les ajoutant au prix de vente de l'article.
- Comme les consommateurs et les entreprises ont payé les frais environnementaux au moment de l'achat, ils peuvent alors déposer sans frais l'équipement électronique non désiré, notamment des ordinateurs et des téléviseurs, aux centres de cueillette de déchets électroniques désignés.
- L'équipement recueilli est ensuite expédié à des entreprises de recyclage certifiées pour être recyclé de façon écologique.

Si l'il n'y a pas de programmes de certification de déchets électroniques près de chez vous, ne jetez pas votre équipement électronique usagé aux ordures. Votre communauté pourrait avoir mis en place un programme de recyclage pour vous aider à disposer de vos déchets électroniques de façon durable et responsable. Communiquez avec votre municipalité pour obtenir plus d'information. De temps en temps, les gros magasins d'appareils électroniques offrent une journée de « reprise » à leurs succursales. Renseignez-vous au sujet de ce genre de programmes dans votre région.

Conseil aux consommateurs :

Méfiez-vous des entreprises qui prétendent être certifiées et qui vous facturent illégalement des frais environnementaux lorsque vous achetez des appareils électroniques. Dans les provinces où des programmes de déchets électroniques sont en place, seules les entreprises certifiées paient des frais environnementaux pour aider à appuyer les programmes de reprise et ce ne sont que ces entreprises qui peuvent vous vendre des appareils électroniques spécifiques. Adressez-vous au bureau d'information aux consommateurs de votre province ou territoire pour obtenir de l'information.

Contacts pour ce sujet

Bureaux d'information aux consommateurs provinciaux et territoriaux

Alberta

Service Alberta, Consumer Contact Centre

Commerce Place, 3e étage

10155-rue 102

Edmonton (Alberta) T5J 4G8

Téléphone : 780-427-4088

Sans frais : 1-877-427-4088

Courriel : service.alberta@gov.ab.ca

Site : www.servicealberta.ca

Colombie-Britannique

Consumer Protection BC

#307-3450, boulevard Uptown
Case postale 9244

Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9J2
Téléphone : 604-320-1667
Sans frais : 1-888-564-9963
Télécopieur : 250-920-7181
Courriel : info@consumerprotectionbc.ca
Site : www.consumerprotectionbc.ca

Manitoba

Office de la protection du consommateur, Consommation et Corporations, Services à la famille et Consommation Manitoba

302-258, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6
Téléphone : 204-945-3800
Sans frais : 1-800-782-0067
Télécopieur : 204-945-0728
Courriel : consumers@gov.mb.ca
Site : www.gov.mb.ca/fs/ccca/cpo/index.fr.html

Nouveau-Brunswick

Médiateur des loyers et services à la consommation, Ministère de la Justice et de la Consommation

Kings Place (King Tower)
440, rue King

Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H8
Téléphone : 506-453-2659
Télécopieur : 506-444-4494
Courriel : justice.comments@gnb.ca
Site : www.gnb.ca/0062/rentalsman/index-f.asp

Terre-Neuve-et-Labrador

Service NL

Case postale 8700
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1B 4J6
Téléphone : 709-729-4834
Sans frais : 1-877-968-2600
Télécopieur : 709-729-6998
Courriel : gsinfo@gov.nl.ca
Site : www.gs.gov.nl.ca/index.html

Territoires du Nord-Ouest

Consumer Affairs, Department of Municipal and Community Affairs

5201-50e Avenue, bureau 600
Case postale 1320

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 3S9
Téléphone : 867-873-7125
Télécopieur : 867-873-0309
Courriel : michael.gagnon@gov.nt.ca
Site : www.maca.gov.nt.ca/operations/consumer_affairs/index.html

Nouvelle-Écosse

Service Nova Scotia and Municipal Relations, Public Enquiries

Salle du courrier, 8 sud
Édifce Maritime Centre
1505, rue Barrington

Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K5
Téléphone : 902-424-5200
Sans frais : 1-800-670-4357
Télécopieur : 902-424-0720
Courriel : askus@gov.ns.ca
Site : www.gov.ns.ca/snsmr/access/individuals/consumer-awareness.asp

Nunavut

Bureau de la consommation, Ministère des Services communautaires et gouvernementaux

267 Qaiqtuq Building
Case postale 440

Baker Lake (Nunavut) X0C 0A0
Téléphone : 867-793-3303
Sans frais : 1-866-223-8139
Télécopieur : 867-793-3321
Courriel : Laupaluktuq@gov.nu.ca
Site : www.gov.nu.ca/french/

Ontario

Direction de la protection du consommateur, Ministère des services aux consommateurs

5775, rue Yonge, bureau 1500
Toronto (Ontario) M7A 2E5
Téléphone : 416-326-8800
Sans frais : 1-800-889-9768
Téléphone (ATS) : 416-229-6086
Téléphone (ATS) 2 : 1-877-666-6545
Télécopieur : 416-326-8665
Courriel : consumer@ontario.ca
Site : www.ontario.ca/protectionduconsommateur

Île-du-Prince-Édouard

Consumer Services, Office of the Attorney General

Édifce Shaw, 4e étage

95, rue Rochford
Case postale 2000

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8
Téléphone : 902-368-4580
Téléphone : 902-368-4550
Sans frais : 1-800-658-1799
Télécopieur : 902-368-5283
Site : www.gov.pe.ca/jps/index.php3?number=1002799&lang=E

Québec

Office de la protection du consommateur
400, boulevard Jean-Lesage
Bureau 450

Québec (Québec) G1K 8W4
Téléphone : 418-643-1484
Sans frais : 1-888-672-2556
Télécopieur : 418-528-0976
Site : www.opc.gouv.qc.ca

Saskatchewan

Consumer Protection Branch, Ministry of Justice and Attorney General
1919, rue Saskatchewan, bureau 500
Regina (Saskatchewan) S4P 4H2
Téléphone : 306-787-5550
Sans frais : 1-888-374-4636
Télécopieur : 306-787-9779
Courriel : consumerprotection@gov.sk.ca
Site : www.justice.gov.sk.ca/cpb

Yukon

Consumer Services, Department of Community Services
Andrew Philipson Law Centre
2130, avenue Second, 3e étage
Case postale 2703 (C-5)

Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Téléphone : 867-667-5111
Sans frais : 1-800-661-0408 ext. 5111
Télécopieur : 867-667-3609
Courriel : consumer@gov.yk.ca
Site : www.community.gov.yk.ca/consumer/index.html

Le Bureau de la consommation

Le Bureau de la consommation
235, rue Queen

Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : 613 946 2576
Télécopieur : 613-952-6927
Courriel : consumer.information@ic.gc.ca
Site : www.ic.gc.ca/consumer

Recycle mon cell

Association canadienne des télécommunications sans fil

1110-130, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 5G4
Sans frais : 1-888-797-1740
Courriel : info@RecycleMyCell.ca
Site : www.recyclemoncell.ca
